



Nombre de conseillers	56
En exercice	56
Présents	45
Votants par procuration	10
Absents	26
Total des votes	49

7.1

L'an deux mille vingt cinq, le vingt neuf septembre 2025 à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 23 septembre 2025 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de M. Francis COUREL

ELUS PRESENTS :

Mme DE ANDRES, M. LECHAPTOIS, M. BOUCHER, Mme DA SILVA, M. BISSON, Mme ROULAND, M. BOUET, Mme DEFLUBE, M. TIHY, M. HANGARD, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. MARIE, Mme CLUZEL, M. DARMOIS, Mme GAUTIER, M. TIMON, M. DUTILLOY, Mme LOUVEL, M. BEAUDOUIN, M. BURET, Mme MONLON, Mme CABOT, M. DUCLOS, M. AUBE, Mme MOUCHEL, M. CHEVREAU, M. MAUVIEUX, M. MORDANT, Mme BOQUET, M. ROBILLOT, M. DOUYERE, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. VETEL, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, M. BLAS, Mme GLEMOT, Mme DUHAMEL, Mme MONTIER, M. LEBOUCHER, M. FOUCOURT, M. AUBER

ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR :

MME GILBERT A M. FOUCOURT, M. DUMESNIL A M. LEBOUCHER, M. BONVOISIN A M. DOUYERE, MME DUONG A M. LAMY, MME DUVAL A M. DARMOIS, M. LEFRANCOIS A MME DUTILLOY, MME QUESNEY A MME MONLON, M. VALLEE A M. TIHY, M. SENINCK A MME GLEMOT, MME BOURNISIEIN A M. BLAS

ELUS ABSENTS ET EXCUSES :

M. GIRARD, MME GILBERT, M. LEROY, M. DUMESNIL, M. BONVOISIN, MME DUONG, M. BARRE, M. CANTELOUP, MME ROSA, MME DUVAL, M. LEFRANCOIS, MME QUESNEY, M. VALLEE, MME BINET, M. SENINCK, MME BOURNISIEIN, M. BAPTIST, M. RABEL, M. FRESSARD, M. DELONGUEMARE, M. BESSART, MME VANBESIEIN, M. GRARD, M. TRAVERSE, M. POULAIN, M. MEAUDE, M. TOUSSAINT, M. DUCLOS, MME QUEVAL, MME CACAUX, M. LEBEE, M. DROUET, M. QUATREHOMME, M. CHARPENTIER, M. SIMON, MME POTTIER

SECRETAIRE DE SEANCE : M. BEAUDOUIN

N°DEL_0101_2025 Décision Modificative n°2 - Budget principal CCPAVR

La présente décision modificative du budget principal a pour but de procéder aux ajustements nécessaires sur les crédits votés au budget primitif 2025.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 250 000 € et comprend :

- Un ajustement de la fiscalité et notamment des attributions de compensations en recettes et en dépenses conformément aux AC définitives ;
- Un réajustement de 108 600 € sur les contributions pour la collecte des ordures ménagères entre les chapitres 011 et 65.
- Une somme de 2500 € est ajoutée au 777 pour permettre les amortissements des subventions versées

Sens	Nature	Chapitres	Montant dépenses	Montant recettes
Dépenses	739211 – Attributions de compensation	014	250 000 €	
Recettes	73111 – Impôts locaux	76		100 000 €

Recettes	73133 - TEOM	731		80 000 €
Recettes	73211 – Attributions de compensation	73		-70 000 €
Recettes	7351 – Fraction compensatoire TFB et TH	73		70 000 €
Recettes	741124 – Dotation d’intercommunalité	74		70 000 €
Dépenses	611 – Prestations de services	011	- 95 600 €	
Dépenses	617 – Frais d’étude	011	-13 000 €	
Dépenses	65568 – Contributions collecte OM	65	108 600 €	
Recettes	777 – Quote part des subventions	042		2 500 €
Recettes	773 – Mandats annulés exercices antérieurs	77		-2 500 €
		TOTAL	250 000 €	250 000 €

La section d’investissement s’équilibre en dépenses et en recettes à 2 141 500 € et comprend :

- Un ajustement des emprunts en dépenses et en recettes permettant le remboursement de l’emprunt relais souscrit en 2021 lié à l’avance accordée à Eure Numérique pour les travaux de raccordement à la fibre optique,
- Une régularisation comptable de 1 140 000 € permettant d’achever financièrement les opérations pour compte de tiers. Cette opération impacte à la fois les dépenses et les recettes pour le même montant.
- 375 000 € sont ajoutés en dépenses et en recettes pour les travaux du Clos Normand. Les recettes correspondent aux avances sur subvention demandées à nos partenaires.
- 200 000 € sont ajoutés pour les travaux de voirie 2025. Les crédits disponibles proviennent des études petites ville de demain ainsi qu’une hausse des recettes de FCTVA liées à la réalisation des investissements 2025 à hauteur de 150 000 €,
- Une somme de 2500 € est ajoutée au 777 pour permettre les amortissements des subventions versées

Sens	Nature	Chapitres	Montant dépenses	Montant recettes
Dépenses	1641 - Emprunts	16	500 000 €	
Dépenses	204412 – Subventions d’équipement versées	041	1 140 000 €	
Dépenses	2313 – Construction Clos Normand	23	375 000 €	
Recettes	1321 – Fonds verts Clos Normand	13		140 000 €
Recettes	1328 – CAF Clos Normand	13		100 000 €
Recettes	13461 – DETR Clos Normand	13		135 000 €
Recettes	1641 - Emprunts	16		500 000 €
Recettes	458202 – Opérations pour compte de tiers	041		1 140 000 €
Recettes	10222 – F.C.T.V.A.	10		150 000 €
Dépenses	2031 – Frais étude PVD ORT	20	- 46 800 €	
Recettes	1328 – Financement etude ORT	13		-10 000 €
Dépenses	2031 – Frais étude PVD City Desk	20	- 18 000 €	
Recettes	1321 – Financement etude City Desk	13		-13 500 €
Dépenses	2188 – Autres immobilisations	21	- 8 700 €	

Dépenses	21751 – Travaux voirie 2025	21	200 000 €	
Dépenses	13918 – Amortissement subventions	040	2 500 €	
Dépenses	2188 – Autres immobilisations corporelles	21	- 2 500 €	
		TOTAL	2 141 500 €	2 141 500 €

Aussi et au regard de ce qui précède,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.1612-11,

VU la délibération du 7 avril 2025 approuvant le budget primitif principal de la CCPAVR,

VU la nomenclature comptable M57,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder aux ajustements des crédits budgétaires votés dans le cadre du budget 2025,

*Le Conseil Communautaire décide,
 Après en avoir délibéré
 A l'unanimité,*

- **D'APPROUVER** la décision modificative n°2 du budget principal de la CCPAVR, exposée ci-dessus qui s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 250 000 € et en section d'investissement à hauteur de 2 141 500 €

Pont-Audemer, le 29 septembre 2025
 le Président
 qui certifie que la présente délibération a été
 adressée à la Préfecture de l'Eure



Francis COUREL